

Risque chimique

Des vêtements de protection inefficaces !

Les combinaisons de protection manqueraient d'étanchéité ! C'est l'information inquiétante apparue dans une note du ministère du Travail, présentée et discutée en juin au Conseil d'orientation des conditions de travail où, selon notre confrère « Santé & Travail », elle aurait provoqué « l'effet d'une douche froide ». Le ministère du Travail avait lancé, en coopération avec l'Afsset, une campagne de surveillance du marché des vêtements de protection étanches aux projections de liquides et aux pulvérisations, après avoir été alerté par des chercheurs en 2007. Les risques étudiés concernaient en priorité les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du bâtiment.

Selon Santé & Travail, « les résultats de cette campagne sont catastrophiques ». La note du ministère précise en effet que, sur 10 modèles testés, 1 seul présente une notice d'instructions insuffisante mais 8 modèles « présentent une insuffisance des performances de perméation ». Autrement dit, leur étanchéité est défectueuse. Pour 6 modèles, la perméation est immédiate pour les produits testés. Selon le ministère, ils « n'apportent par conséquent aucune protection » ! Pour notre confrère, « ces résultats sont d'autant plus inquiétants que l'on sait désormais que la contamination par des produits toxiques ou CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) se fait majoritairement par la voie cutanée et non par la voie respiratoire comme on l'a longtemps pensé ». Par conséquent, il est fort probable que de nombreux travailleurs ont été plus fortement exposés qu'ils ne le croient.

Ventes stoppées

Les résultats de l'étude ont été notifiés aux fabricants concernés. Cinq d'entre eux ont en outre été auditionnés par le ministère du travail. Les ventes des combinaisons visées ont été volontairement stoppées par les fabricants. Le recours à une clause de sauvegarde, qui prend la forme d'un arrêté d'interdiction d'importation, de vente, d'utilisation de certains modèles de combinaisons était envisagé fin juillet. Une deuxième phase de cette étude, en cours actuellement, a pour objet de tester les combinaisons avec des mélanges tels qu'ils sont utilisés par les opérateurs finaux. C'est après qu'une décision définitive sera prise. Le fabricant DuPont Personal Protection s'est empressé de réagir, en précisant que ses produits « n'ont pas présenté de problèmes de performances et ne font par conséquent l'objet d'aucun retrait du marché. » Pour sa part, le Synamap (Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection) estime que « si les résultats de cette campagne de surveillance du marché conduite par la DGT sur les vêtements de protection étanches aux projections liquides et aux pulvérisations sont à l'évidence préoccupants, il est cependant prématuré d'en tirer aujourd'hui des conclusions définitives. » L'organisation professionnelle, qui regroupe les acteurs du marché de la prévention et de la protection, rappelle que cette campagne de contrôle n'est pas terminée et qu'une 2^e phase de tests étant en cours, il convient d'attendre son issue. Considérant que « son niveau d'information est à ce jour insuffisant », le Synamap s'exprimera donc lorsque qu'il disposera « de tous les éléments nécessaires à sa connaissance complète du dossier. »